CARITAS Vaud

COMMUNE DE MONTREUX

vevey ville d'images

Procédure pour Plan Grand Froid Riviera 2023-2024

1. Durant la période hivernale, les Communes et le Hublot tiennent à préserver la santé et la dignité des personnes sans-abris présentes sur la Riviera.

2. Dès lors que le Hublot est de nouveau ouvert et en cas de températures négatives en journée et la nuit, si le Hublot ne peut faire face à la demande et que des refus doivent être signifiés à l'entrée, le responsable du Hublot informe les directions des affaires sociales de la Ville de Vevey et de la Ville de Montreux ainsi que Police Riviera et qui déclenchent ensemble le Plan Grand Froid (PGF) en concertation avec le Canton (DGCS).

3. Le PGF prévoit un relogement des personnes n'ayant pu obtenir un lit au Hublot dans un des hôtels indiqués par la Direction de la cohésion sociale, familles et jeunesse de la Ville de Montreux. Cette prise en charge doit aussi permettre un suivi de la situation par des intervenants sociaux afin de trouver une solution pérenne pour les personnes concernées.

4. Le Hublot est la porte d'entrée du dispositif PGF. En cas de déclenchement, dès que le Hublot est complet et que des personnes n'ont pu obtenir un lit, les collaborateurs contactent les gérants d'hôtels afin de connaître leurs disponibilités, indiquent les noms et prénoms si des places sont disponibles et orientent les personnes sur l'hôtel en leur remettant un bon et un plan. Le soir même, les collaborateurs du Hublot adressent un mail, indiquant les noms et prénoms des personnes et dans quel hôtel elles ont été orientées, à l'Office communal du logement de la Ville de Montreux (office.logement@montreux.ch) ainsi qu'au responsable du Hublot, Mme Giaud Denise (denise.giaud@caritas-vaud.ch)

5. Les bons sont valables pour 1 nuit. En cas de prolongation du PGF, les personnes placées en hôtel doivent se rendre dès le lendemain à l'Office communal du logement de la Ville de Montreux pour solliciter un nouveau bon d'1 nuit (Avenue des Alpes, 22 à Montreux - horaires d'ouverture : 8h-12h/14h-16h). Le Hublot ne délivre pas de deuxième bon. Si le lendemain est un samedi ou un dimanche, l'hôtel doit impérativement faire valider la nuit supplémentaire par le référant communal (Simon Smith, 079 709 02 84 ou sfj@montreux.ch).

6. Le PGF couvrant la région entière de la Riviera, les directions des affaires sociales des villes de Vevey et Montreux prennent en charge les coûts engendrés par ce dispositif.

Contacts du Centre d'hébergement d'urgence le Hublot de Caritas Vaud, Rue du Clos 8, Vevey :

- Surveillants sociaux (chaque soir entre 19h00 et 0h00), no tél : 021 921 49 00
- Mme Giaud Denise, responsable de site, no tél : 079 618 55 26
- Mme Avrillon Marine, responsable de secteur, no tél : 079 687 78 83

CARITAS Vaud

Référent pour les Communes :

- M. Simon Smith, chef de service de la cohésion sociale, familles et jeunesse, Montreux. No tél : 021 962 78 30 ou 079 709 02 84 - Courriel : sfj@montreux.ch

Contacts des hôtels :

Hôtels	Adresse	Localité	Téléphone	Atteignable	Personnes de contact
Parc & Lac	Grand-Rue 38	Montreux	021 963 37 38	24h/24	Mme Marlen Vogel
Splendid	Grand-Rue 52	Montreux	021 966 79 79	Jusqu'à 21h00 et en cas de non réponse uniquement au 076 394 64 66	MM. David Marzio et Grégoire Hausmann